



Luxembourg, le 20 janvier 2021

Circulaire n° 3952

Circulaire

aux administrations communales

Concerne : Subsidés Late Night Bus

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre une circulaire émanant de M. le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding